



OFFRE D'EMPLOI – POSTE VACANT - AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Journalier ou journalière aqueduc et égouts

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **de deux personnes** pour combler deux postes saisonniers à temps complet de journalier ou journalière aqueduc et égouts.

Description sommaire du poste

Sous l'autorité du contremaître, le titulaire du poste est appelé à réaliser divers travaux manuels et techniques pour le compte de la Municipalité selon les normes, directives et procédures en vigueur. Les tâches du journalier aqueduc et égouts doivent être exécutées de façon à assurer la santé et sécurité pour lui-même, ses collègues et autrui, mais aussi de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir aux citoyens. Il fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec respect et courtoisie.

Tâches et responsabilités

- Effectuer des travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égouts en collaborant aux travaux d'excavation reliés aux entrées d'eau ou d'égouts, aux fuites d'eau, à l'entretien des bornes-fontaines et des valves du réseau d'aqueduc, et à l'entretien des équipements du réseau d'égouts.
- Effectuer des travaux liés à la voirie municipale en collaborant aux travaux de nettoyage de fossés, de drainage, de mise en place des rues, de réparation du revêtement de chaussée et de signalisation.
- Collaborer avec l'équipe supervisée par le technicien aqueduc et égouts dans leurs activités courantes de production d'eau et de traitement des eaux usées.
- Entretenir les lieux de travail et les camions après chaque utilisation.
- Aider à l'entretien des bâtiments, des sites publics et aux infrastructures municipales, lorsque requis.
- À la demande du supérieur immédiat, accomplir toute autre tâche connexe à cette fonction.

Qualifications et exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire.
- Expérience de 2 ans dans un poste comparable en opération d'un réseau d'aqueduc et d'égouts.
- Avoir réussi les formations en traitement des eaux prévues aux normes en vigueur.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Posséder une formation en santé et sécurité dans les chantiers de construction (obligatoire).
- La formation en espaces clos et en signalisation routière est un atout.
- Habiété en travaux manuels.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Initiative et débrouillardise.

- Bonne condition physique.
- Connaissance des règles de base en matière de santé et sécurité.

Conditions de travail

- Poste saisonnier à temps complet de la catégorie des cols bleus.
- Horaire de travail : 36,5 heures par semaine réparties du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi.
- Rémunération : Salaire horaire de 29,31 \$ à 33,70 \$, selon la classe 7 de la convention collective en vigueur.
- Fonds de pension à prestations déterminées
- Entrée en fonction : À discuter.

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **mardi 25 février 2025, 23 h 59**, à l'adresse suivante :
<https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-dememplois/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!